



Démission avec changement de poste

Par **chatain**, le **26/11/2009** à **19:19**

Bonjour,
la secrétaire de notre association (loi 1901) ne peut plus remplir complètement ses fonctions pour raison de santé. Je souhaite confier son poste au secrétaire adjoint qui deviendra le secrétaire, la secrétaire souhaitant devenir secrétaire adjointe (donc inversion des postes).
Même pb avec mon trésorier vis à vis du trésorier adjoint. Comment puis-je procéder?Merci.

Par **Tisuisse**, le **26/11/2009** à **22:51**

Bonjour,
Tout simplement par une décision prise soit par le bureau, soit par le conseil d'administration.

Par **chatain**, le **27/11/2009** à **09:03**

Merci, je suppose que pour le trésorier il me faut refaire les papiers auprès de la banque (dépôt de signature) ?

Par **Tisuisse**, le **27/11/2009** à **10:16**

C'est selon les statuts de l'association, qui a pouvoir de signature des chèques ? S'il y a

changement de personnes, oui, il faudra faire le nécessaire auprès de la banque.

De toute façon, il faudra aussi faire une déclaration en préfecture puisque les statuts seront modifiés, à savoir la composition et les responsabilités des membres du bureau.

Par **chatain**, le **27/11/2009** à **10:20**

Tout est très clair. Merci beaucoup pour vos réponses. Elles ont été d'une aide précieuse. JCC